

COMPTE RENDU DE LA CGT FINANCES DE L'YONNE CDAS DU 22 JUIN 2015

La CGT Finances a lu une déclaration liminaire que vous pouvez retrouver par le biais du lien ci-dessous :

http://www.financespubliques.cgt.fr/89/



Concernant plus particulièrement la demande faite par la CGT Finances de voir à nouveau le bilan de l'action du médecin de prévention présentée en CDAS, le Président nous a indiqué qu'il n'était pas hostile au fait d'inviter le Docteur Martinot à venir présenter son bilan où, en cas de refus du Secrétariat Général, à communiquer les éléments lors d'un prochain CDAS.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1) Approbation du PV du CDAS du 7 avril 2015:

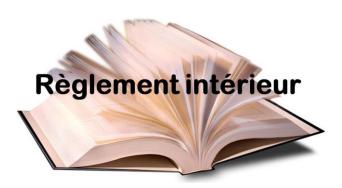
Le PV a été adopté à l'unanimité par les organisations syndicales.

2) Approbation du règlement intérieur du CDAS de l'Yonne :

La CGT Finances de l'Yonne a tenu à rappeler la demande faite par la Fédération des Finances CGT lors du Comité National d'Action Sociale (CNAS) qui s'est déroulé le 13 mai 2015, demande à laquelle le Président du CNAS ne s'est pas opposé. Ainsi, la CGT considère que le règlement intérieur (RI) ne doit pas être RI type voté en CNAS et non modifiable en CDAS. Pour la CGT Finances, il doit y avoir discussion et, si besoin, adaptation du RI en fonction des réalités locales.

La CGT Finances de l'Yonne demande qu'il soit ajouté dans le RI du CDAS la possibilité

d'inviter à titre de membre permanent la Présidente de l'Amicale des Retraités. Nous considérons en effet que les retraités font partie intégrante de l'action sociale. Le Président va proposer cette modification au Secrétariat Général et nous fera part de la réponse dès qu'elle sera connue.



Le Règlement Intérieur (en l'état) a été proposé au vote. La CGT Finances et Solidaires Finances se sont abstenu, FO a voté pour.

3) Equipement des coins repas :

Pour mémoire, dans notre département, seuls 9 coins repas sont agréés par l'action sociale et financés à ce titre par son budget. En fin d'année, avec la fermeture du poste d'Ancy-le-Franc et son transfert sur Tonnerre, il n'y aura plus que 8 coins repas agréés. Concernant le matériel d'Ancy-le-Franc il ne pourra être redéployé que sur un coin repas agréé, donc pas sur le site de Tonnerre.

Concernant les tickets-restaurant dématérialisés, la mise en place est reportée à 2016 car il reste des contraintes particulières à prendre en compte.



4) Point sur le Crédit d'Action Locale (CAL) :



La sortie au parc d'attraction du PAL initialement prévue pour 2 bus n'a pas eu le succès escompté puisque seulement 46 personnes étaient inscrites. Il faut préciser que, hasard du calendrier, cette sortie se déroulait le même jour que la finale de la coupe de France de foot entre l'AJA et le PSG ...

Une sortie au zoo de Beauval sera organisée le 26 septembre 2015. Les inscriptions seront lancées très prochainement. Les tarifs seront calculés en fonction de l'âge et du quotient familial :

• Enfant de moins de 3 ans : gratuit

• Enfant entre 3 et 10 ans : 12 € si QF < 1 000 et 19 € si QF > 1 000

• Au-delà de 10 ans : 18 € si QF < 1 000 et 25 € si QF > 1 000

Concernant les colonies de vacances, 22 enfants partiront en juillet et 9 enfants en août.

La sortie des retraités se déroulera au mois d'octobre 2015.

16 chèques cadeaux ont été commandés dans le cadre d'Amitiés Finances.

Enfin, une action sur le sommeil sera proposée au second semestre.



5) <u>Arbre de Noel 2015 :</u>



L'arbre de Noël 2015 aura lieu le mercredi 9 décembre 2015 à Migennes, à la salle Jacques Brel.

Comme l'an passé, c'est l'entreprise JOMACO de Besançon qui a obtenu le marché. Le catalogue va être envoyé aux familles ces jours-ci.

Les représentants CGT Finances

Nathalie ARNASSAND - Finances Publiques
Christophe BOUDOT- Douane
Caroline GERMAIN- Finances Publiques
Didier BOURIGAULT- Douane